



## la lettre du réseau national des sports de nature

Novembre 2004

Recevoir cette lettre par courriel : [prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr)

### SOMMAIRE

#### ➤ Actualités Sports Nature :

- actions du MJSVA
- actions des partenaires
- textes juridiques

P 2

#### ➤ Portraits :

- les référents régionaux SN

P 4

#### ➤ Dossier :

- convention MJSVA –fédération des PNR

P 3

#### ➤ Rendez-Vous :

- stages MJSVA
- colloques

P 4

#### ➤ Lectures

P 4

P 4



Contact : Anne BRUNETTA tél : 03.80.68.39.24  
[anne.brunetta@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:anne.brunetta@jeunesse-sports.gouv.fr)

### EDITO

Plus de huit cents fonctionnaires du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (MJSVA) ont des compétences affirmées dans les différents sports de nature ; au 1<sup>er</sup> rang, les professeurs de sport qui, selon leur affectation, l'exercent au niveau de l'entraînement, de la formation, du contrôle.

Professeur de sport moi-même, j'ai pu constater une évolution progressive de ces missions mises en œuvre par ces personnels, ainsi que l'effacement d'une autre basée sur le seul « conseil ».

Le choix effectué par le Ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative de créer des Pôles Ressources Nationaux traduit la volonté de renforcer cette quatrième mission : celle du diagnostic et de l'expertise permettant de fonder le conseil dans des domaines diversifiés dont celui des sports de nature.

Cette ré-orientation constitue un pas important, en même temps qu'elle donne un cap précis qui doit permettre, dans cette période marquée par de profonds changements, de réaffirmer la légitimité de ces missions et l'indispensable compétence de nos services et établissements.

Le recensement (national et intégral) des équipements sportifs, incluant celui des espaces et sites de pratique des sports de nature, la connaissance approfondie de la demande d'emploi articulée à l'offre des Brevets d'Etat et des Brevets Professionnels, constituent autant d'éléments permettant d'établir de réelles analyses appuyées sur les nouveaux territoires (Parcs, Pays, Communautés d'Agglomérations, etc.).

C'est la base indispensable pour accompagner le développement des sports de nature dans toutes leurs dimensions : l'éducatif, le social, l'économique, le haut niveau, la santé, la préservation de l'environnement, etc.

L'expertise est bien une des raisons de notre existence..., pour donner davantage de sens à l'action !

Jean-Pierre DUCLOY  
Directeur du CREPS Rhône-Alpes

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions :  
[prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr)

## Actualités JS

➤ **Mouvements des CTS des Fédérations de Sports de Nature:**  
Bernard DAHY rejoint la FFCO comme CTN.  
Pierre FAIVRE devient DTN de la FFRP qui accueille également Roger PELLETIER au poste de CTN.

➤ **Réunion raids multisports du 29 septembre 2004**  
Le 29 septembre a été tenue au CNOSF une réunion sur les raids multisports, en présence de représentants du MJSVA, du CNOSF, de 14 fédérations sportives unisports, multisports et affinitaires, et de plusieurs organisateurs (UCSN, Saga d'Aventures, Sport Adventure Passion, Gérard Fusil Consultants, etc.)  
Au cours de cette séance de travail ont notamment été abordées les questions de définition du raid nature multisports, de l'état des lieux actuel de la pratique et des besoins structurels pour l'avenir.

Chacune des fédérations représentées a été amenée à s'exprimer sur son implication vis à vis de cette pratique et sur la mise en place d'une commission nationale des raids nature multisports regroupant l'ensemble des acteurs concernés.

Pour Serge KOENIG, conseiller technique auprès du Ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative, les objectifs de cette commission devraient être les suivants :

- compléter la concertation qui vient de s'engager en y associant l'ensemble des organisateurs de raids ;
- réactualiser l'instruction du 13 mars 2001 en l'adaptant aux différents niveaux de raids.
- élaborer un cahier des charges « type » pour faciliter la tâche des organisateurs ;
- rédiger une charte d'organisation en fonction des niveaux de raids (amateur et pro ou sportif de haut niveau) et intégrant une charte « type » du participant.
- réfléchir sur l'opportunité et faire des propositions sur une forme de structure (transversale aux fédérations et organisateurs) qu'il conviendrait de mettre en place pour accompagner le développement de ces activités.
- établir des liens entre les organisations diverses, les sociétés privées et les fédérations.

Lors de l'échange qui a suivi cette intervention, d'autres thèmes ont été évoqués comme la place des sports motorisés, le certificat médical, l'accidentologie, les raids scolaires et les raids jeunes, les raids urbains, les questions d'environnement, la formation, ...

Le MJSVA doit aujourd'hui définir les modalités de son implication sur ce dossier et préciser ses attentes, en particulier vis-à-vis des fédérations sportives concernées et du comité national olympique et sportif.

Une information complète sur le plan d'action retenu sera assurée lors d'une prochaine lettre du réseau national des sports de nature.

➤ **Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature.**

Le comité méthodologique des rencontres du tourisme et des loisirs sportifs de nature a été réuni le 28 septembre au Ministère. Plusieurs nouveaux partenaires sont pressentis pour l'intégrer: l'Association des Départements de France, l'Association des Maires de France, l'UCPA et l'APCA (chambres d'agriculture).

Les prochaines rencontres auront lieu du 6 au 8 avril 2005 à Millau dans l'Aveyron.

Les actes des rencontres 2003 sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.tourisme-sport-nature.fr>

➤ **Recensement des équipements sportifs**

Le Guide Méthodologique du recensement des Equipements sportifs, Espaces et Sites de pratique sera le 28/10/2004 validé. La nomenclature très complète et modernisée inclura les Equipements Sports de Nature (équipement et piste ski,

équipement équestre, parcours sportif/ santé, site d'activités aériennes, site d'activités aquatiques et nautiques, etc.).

**Contact** : DS6 (mission sports de nature) – MJSVA

➤ **Challenge national Jeunesse et Sports de Raid Nature**

La première édition du Challenge national Jeunesse et Sports de Raid Nature s'est déroulée du 11 au 14 octobre dans les Pyrénées Orientales.

Entre mer et montagnes ce raid a permis aux 10 équipes engagées d'en découdre sur ce superbe territoire de Sports Nature au travers d'un riche cocktail d'activités (kayak de mer, orientation, trail, VTT, via corda, tir à la carabine et même natation en piscine) pratiquées aussi bien de jour que de nuit et qui ont fini d'épuiser les plus courageux.

Mais le cadre final de l'épreuve (arrivée en kayak de mer sur la plage de Banyuls bordée de palmiers.....) et la bonne ambiance entre les concurrents autour d'un verre ont occultés les souffrances de l'effort.

Merci à l'équipe de la DDJS des PO animée par Eric Vignaud et Marc Moulin.

## Actualités Partenaires

➤ **Nouveau site, nouveau logo pour la fédération française de la randonnée pédestre :**

<http://www.ffrandonnee.fr>

➤ **40 années de Stations Vertes**

Les représentants de plus de 550 communes fédérées et labellisées « Stations Vertes de Vacances et Villages de Neige » se sont réunies à Thônes les 7 et 8 octobre derniers pour faire le bilan de 40 ans d'actions innovantes en présence de Monsieur Léon BERTRAND, Ministre délégué au Tourisme, par ailleurs Maire de Saint Laurent du Maroni, nouvelle Station Verte Labellisée.

Ce « congrès de la maturité » a montré le dynamisme tout particulier de ces grands villages ruraux pas toujours « privilégiés » par une position géographique avantageuse, et leur volonté affirmée de développer ensemble un tourisme de proximité de grande qualité, respectueux de l'environnement.

L'écotourisme, les sports de nature, l'accueil des enfants et des familles restent les objectifs prioritaires de la fédération ; ceux-ci seront atteints à travers une meilleure mise en marché, une démarche qualité encouragée et la poursuite d'un travail en commun vers un meilleur « Art de Vivre en Vacances ».

➤ **Les activités touristiques de pleine nature adaptées**

Voici une excellente étude de l'Atelier Rencontre de l'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes qui nous rappelle le droit, les devoirs et les outils permettant une meilleure accessibilité des E.S.I. de Nature aux personnes handicapées.

Cette étude sera présentée le 23 novembre à l'INSEP dans le cadre du stage de formation continue du MJSVA n° PDOT 055.

Contact : C.R.T. Rhône-Alpes 104, route de Paris- 69260 Charbonnières les Bains – tél : 04 72 59 21 59

E-mail : [crt@rhonedalpes-tourisme.com](mailto:crt@rhonedalpes-tourisme.com)

➤ **Un plan d'action pour les saisonniers du tourisme**

Le comité interministériel sur le tourisme du 23 juillet 2004 préconise la création de maisons de la saisonnalité, la mise en réseau des structures gérant l'emploi saisonnier et des professionnels au niveau de chaque zone touristique. Le CEREQ (centre d'études et de recherches sur les qualifications) est chargé d'établir un référentiel des emplois dans le tourisme.

<http://www.tourisme.gouv.fr>

➤ **Les sentiers face à l'usure du temps**

Article revue « Espaces Naturels » - octobre 2004

Nos sentiers, mémoriales traces de passés commerciaux ou agricoles doivent être entretenus ...

A l'épreuve du temps, de l'érosion, à la surfréquentation, ou à l'envahissement végétal, il convient d'opposer un aménagement réfléchi, un suivi attentif et des financements parfois significatifs.

Renseignements : [contact@emmanuelgastaud.com](mailto:contact@emmanuelgastaud.com)

# PORTRAITS

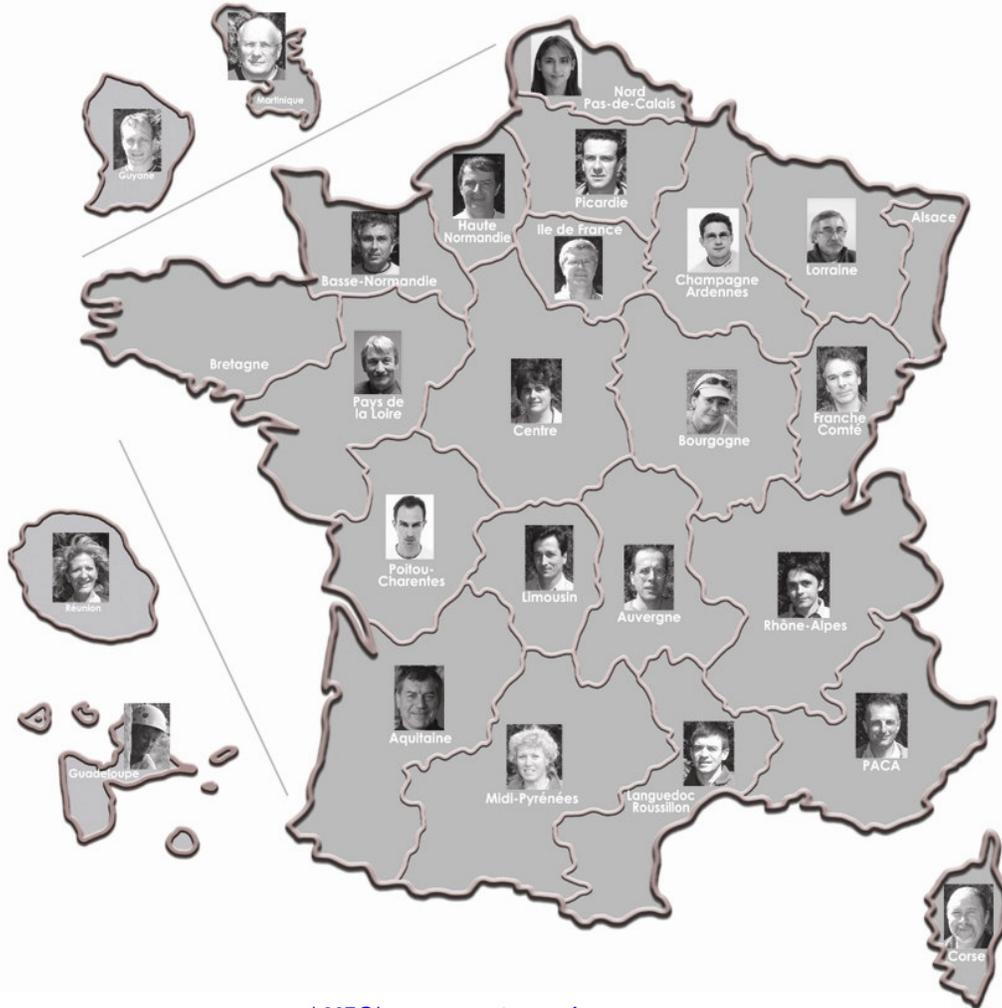
## Des animateurs au sein de chaque région

Depuis la directive nationale d'orientation (DNO) du mois de janvier 2004, un « personnel technique et pédagogique » a été nommé auprès de chaque DRDJS référent en matière de sport de nature au sein de chaque région.

L'un de ses rôles est de piloter une cellule régionale de coordination des sports de nature. La mission de renforcer les liens avec les correspondants départementaux des sports de nature, les personnels des établissements nationaux et surtout les conseillers techniques sportifs placés auprès des fédérations sportives de nature.

La coopération avec les agents des autres administrations concernées par le thème des sports de nature doit être aussi systématiquement recherchée.

Voici ci-dessous la liste et les coordonnées des référents actuellement missionnés sur le sujet :



Alsace		<a href="mailto:dr067@jeunesse-sports.gouv.fr">dr067@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	03 88 45 30 30
Aquitaine	André BOUCHOULE	<a href="mailto:andre.bouchoule@jeunesse-sports.gouv.fr">andre.bouchoule@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	05 56 69 38 18
Auvergne	Jean-Luc PONCHON	<a href="mailto:jean-luc.ponchon@jeunesse-sports.gouv.fr">jean-luc.ponchon@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	04 73 34 91 55
Basse Normandie	Maurice DELALANDE	<a href="mailto:maurice.delalande@jeunesse-sports.gouv.fr">maurice.delalande@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	02 31 4326 65
Bourgogne	Anne BRUNETTA	<a href="mailto:anne.brunetta@jeunesse-sports.gouv.fr">anne.brunetta@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	03 80 68 39 00
Bretagne	Yves BELLARD	<a href="mailto:yves.belliard@jeunesse-sports.gouv.fr">yves.belliard@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	02 23 48 24 93
Centre	Pascale RICHARD	<a href="mailto:pascale.richard@jeunesse-sports.gouv.fr">pascale.richard@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	02 38 77 49 68
Champagne-Ard	Samuel MICHAUT	<a href="mailto:samuel.michaut@jeunesse-sports.gouv.fr">samuel.michaut@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	03 26 26 98 22
Corse	Dominique YVON	<a href="mailto:dominique.yvon@jeunesse-sports.gouv.fr">dominique.yvon@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	04 95 29 67 98
Franche-Comté	Gérard KARSENTY	<a href="mailto:gerard.karsenty@jeunesse-sports.gouv.fr">gerard.karsenty@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	03 81 41 26 58
Guadeloupe	France KRYNSKI	<a href="mailto:france.krynski@jeunesse-sports.gouv.fr">france.krynski@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	05 90 81 33 57
Guyane	Pascal MORENO	<a href="mailto:pascalmoreno@hotmail.com">pascalmoreno@hotmail.com</a>	05 94 29 92 00
Haute Normandie	Jean-François MAYER	<a href="mailto:jean-francois.mayer@jeunesse-sports.gouv.fr">jean-francois.mayer@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	02 32 18 15 20
Ile de France	Robert BOUCHOULE	<a href="mailto:robert.bouchoule@jeunesse-sports.gouv.fr">robert.bouchoule@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	01 40 77 55 00
La Réunion	Evelyne PRUVOST	<a href="mailto:evelyne.pruvost@jeunesse-sports.gouv.fr">evelyne.pruvost@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	02 62 20 96 69
Languedoc-R	Paul AMOUROUX	<a href="mailto:paul.amouroux@jeunesse-sports.gouv.fr">paul.amouroux@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	04 67 10 14 20
Limousin	Jean Marc ALLAMAN	<a href="mailto:jean-marc.allaman@jeunesse-sports.gouv.fr">jean-marc.allaman@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	05 55 33 92 27
Lorraine	Claude MARIATTE	<a href="mailto:claudemariatte@jeunesse-sports.gouv.fr">claudemariatte@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	03 83 21 40 74
Martinique	Gérard GSEGNER	<a href="mailto:gerard.gsegnier@jeunesse-sports.gouv.fr">gerard.gsegnier@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	05 96 59 03 10
Midi Pyrénées	Corinne ENGELBACH	<a href="mailto:corinne.engelbach@jeunesse-sports.gouv.fr">corinne.engelbach@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	05 34 41 73 77
Nord-Pas de Calais	Graziella TAQUET	<a href="mailto:graziella.taquet@jeunesse-sports.gouv.fr">graziella.taquet@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	03 20 14 42 42
Pays de la Loire	Jean-Pierre COSNEAU	<a href="mailto:cosneau.jean-pierre@wanadoo.fr">cosneau.jean-pierre@wanadoo.fr</a>	02 40 52 44 44
Picardie	Daniel CHAREYRON	<a href="mailto:daniel.chareyron@jeunesse-sports.gouv.fr">daniel.chareyron@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	03 22 33 89 47
Poitou-Charentes	Cyril GAUTIER	<a href="mailto:cyril.gautier@jeunesse-sports.gouv.fr">cyril.gautier@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	05 49 37 08 80
PACA	Bernard GORGEON	<a href="mailto:bernard.gorgeon@jeunesse-sports.gouv.fr">bernard.gorgeon@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	04 92 77 34 47
Rhône Alpes	Laurent CELLIER	<a href="mailto:laurent.cellier@jeunesse-sports.gouv.fr">laurent.cellier@jeunesse-sports.gouv.fr</a>	04 72 84 55 55

## DOSSIER

### La convention entre le MJSVA et la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux

Parce qu'ils sont conjointement convaincus que le développement des sports de nature représente un enjeu stratégique commun, notre Ministère et la Fédération des PNR ont décidé de formaliser leur relation et les perspectives d'un travail en commun dans une « Convention d'objectifs ». Rappelons que celle-ci s'inscrit évidemment dans le cadre plus large de travaux menés conjointement par le MJSVA, le Ministère du Tourisme, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et le Comité National Olympique et Sportif Français.

Les 44 Parcs Naturels Régionaux couvrent 13% de la France englobant 3700 communes.

Ils représentent des espaces patrimoniaux à l'équilibre parfois fragile et au développement difficile.

Véritables territoires de projets, ils engagent, en concertation, la totalité des Acteurs Etat / Collectivités Territoriales / Socioprofessionnels / Usagers sur les très nombreux thèmes d'un développement durable.

L'objectif d'une telle convention est d'abord

- de favoriser dans les Parcs un développement des sports de nature compatible avec la préservation de l'environnement
- de faciliter à tous les échelons territoriaux, l'engagement d'actions conventionnelles utiles à ce développement, entre les Parcs et les différents services de notre ministère.

\_de valoriser, partager les multiples expériences des Parcs Naturels Régionaux, Parcs Nationaux, Réserves Naturelles et à travers l'animation d'un réseau Sport Nature.

Les Actions prévues par cette convention portent notamment sur :

- une veille juridique, liée à la protection des espaces naturels à usages sportifs.
- un échange d'expériences et de méthodologies de développement ou de gestion de SN.
- l'identification et la « communication » des bonnes pratiques d'organisation des SN.

La Fédération des PNR en relation avec le Pôle Ressources National du MJSVA devient, en lien avec l'ensemble du Réseau Espaces Protégés (Parcs Naturels, Conservatoire du Littoral, RNF) l'interlocuteur privilégié du MJSVA.

Trois études seront menées dès 2005 sur :

- l'accueil de grandes manifestations sportives en Nature (Raids, Marathon...),
- la gestion des sports motorisés,
- l'implication fonctionnelle dans le travail des commissions départementales et la gestion des E.S.I.

## LECTURE

- Guide Environnement et paysages couleurs :  
C.R.C.K. Bourgogne - Septembre 2003  
<http://www.fccanoe.asso.fr>
- Sports et société  
Cahiers Français N°320 - 2004  
Collectif/Philippe Tronquoy  
Editeur : <http://www.ladocumentationfrançaise.fr>
- Education, formation à l'environnement  
Bernard TISSIER – 2004  
Editeur : <http://www.economica.fr>
- Construire ensemble un développement équilibré du littoral  
DATAR - 2004  
Editeur : <http://www.ladocumentationfrançaise.fr>
- Education à l'environnement en centres de vacances et de loisirs  
Jeunesse au plein air -Avril 2004  
Editeur : <http://www.jp.a.asso.fr>

## RENDEZ-VOUS

### Stages formation du MJSVA

#### Stage PNF n°PDOT 055 (33 inscrits) et Journée nationale AFIT

Ce stage se déroulera à l'INSEP du 22 au 24 novembre. Il intégrera le mardi 23 une journée technique de l'AFIT sur les sports de nature (une centaine de participants), au programme :

- structuration de la filière « tourisme et loisirs sportifs de nature »,
  - bonnes pratiques et facteurs de succès dans le développement des sports de nature,
  - outils d'aide à l'analyse et à la décision,
  - présentation du guide « Tourisme et loisirs sportifs de nature ».
- Renseignement : <http://www.afit-tourisme.fr/>

#### 2<sup>ème</sup> Regroupement Référents Régionaux des Sports de Nature

Le regroupement des référents régionaux sports de nature du MJSVA aura lieu à la suite de ces journées à l'INSEP, les 24 et 25 novembre. Il permettra un premier état des lieux du travail coordonné effectué entre les cellules régionales, DS6 et le PRNSN. Une présentation du site internet du réseau complètera des ateliers de réflexion thématiques.

### Colloques

#### ➤ Forum interrégional alpin sur la pluriactivité et le travail saisonnier

Du 25 au 28 novembre se tient à Chambéry, le Festival International des Métiers de la Montagne. Il rassemble l'ensemble des acteurs professionnels en charge du développement Montagnard.

On y trouvera de multiples « carrefours » liés à la gestion durable des sports de nature en montagne : formations biquilifiantes, droits des saisonniers, secours et sécurité...

Contacts : <http://www.metiers.montagne.com>

## ACTUALITES (suite)

### Actualités Juridiques

#### ➤ Décret n° 2004-967 du 7 septembre 2004 portant création de l'observatoire des territoires :

Cet observatoire est créé pour une durée de six ans et placé auprès du Ministre chargé de l'aménagement du territoire. Il a pour rôle de rassembler et d'analyser les données relatives aux dynamiques et aux inégalités territoriales. Il doit faciliter l'échange d'expériences, l'harmonisation des méthodes et la mutualisation des connaissances entre l'état et les collectivités territoriales. Enfin, il anime un programme d'étude sur l'observation et l'analyse des territoires.

Cet observatoire définit chaque année un programme de travail sur des thématiques choisies, convient de partenariats avec des organismes publics et privés et remet tous les 3 ans un rapport au premier ministre et au parlement.

#### ➤ Décret n°2004998 du 16 sept 2004 modifiant le code de la route

Circuler ou stationner en automobile sur une voie verte sera désormais une infraction sanctionnée dans le code de la route (35 à 155 euros).

Les voies vertes sont désormais officiellement réservées aux piétons, aux promeneurs à rollers ou à vélo, aux personnes en fauteuil roulant, aux cavaliers...

#### ➤ Circulaire du 13 mai 2004 relative à la préparation des projets d'action stratégique de l'état

JO n°161 du 13 juillet 2004, page 12642.

#### ➤ Encadrement du Cerf Volant

Les arrêtés n°MJJK-0470154A et MJJK-0470163A du 23 juillet 2004 ont créé des certifications professionnelles pour l'encadrement de l'activité cerf volant avec la possibilité de valider une UC complémentaire « Cerf Volant » dans le BPJEPS Loisirs tout public et un certificat de spécialisation « Cerf Volant » dans le BPJEPS Activités physiques pour tous.